

ROTARY INTERNATIONAL- DISTRICT 1690
COMMISSION DES FINANCES
Gouvernorat de Magali FUSS

Procès-verbal de la réunion, bilan comptable, tenue le mercredi 08 novembre 2023.
Document support à l' AG du District 1690 en date du samedi 02 décembre 2023

En exécution de la mission confiée par l'Assemblée Générale du District 1690, la commission de finances rend compte de ses travaux et diligences concernant l'examen budgétaire fin de mandat 22/23 de la gouverneure Magali FUSS.

- Une réunion des membres s'est tenue en visioconférence le 21 mars 23. Elle réunissait, notamment, les 3 membres de la commission, le trésorier du district, les DG,DGE,DGN.
 - Une réunion souhaitée par le président de la commission des finances courant mandat et à la fin de l'exercice comptable (30 juin 23) n'a pu être tenue, par suite de la non disponibilité des comptes.
 - La commission des finances n'a pas été « sollicitée pour des consultations spécifiques se rapportant à la gestion du District » (cf. Règlement intérieur- art 3-1, al 4- des statuts de l'Association des Rotary Clubs du District 1690 du Rotary International).
 - La commission de finances n'a pas été en mesure de « contrôler le fonctionnement du fonds de district » (conformément au Règlement Intérieur art 3-1-al 9), au sens de « vérification de conformité de l'affectation des produits et charges au plan comptable du Rotary International ».
 - Une réunion, de bilan comptable, des trois membres de la commission s'est tenue en visioconférence le 08 novembre 23 en présence, notamment, des DG,DGE,DGN, du Trésorier de District.
- Les documents comptables communiqués, le 02 octobre 23- 20 :16, sous forme de tableau XL, sous le titre « Présentation financière année 2022/2023 - District 1690- Gouvernorat Magali FUSS », comprenaient :

- un ensemble de feuillets reprenant en synthèse le montant réalisé par domaine d'actions et permettant un comparatif entre les gouvernorats précédents depuis 2015/2016,
- le grand livre général,
- un compte de résultat,
- un bilan passif,
- un rapport financier répondant au questionnement du Président de la commission des Finances par e-mail du 09 octobre 2023,

Au cours de cette réunion, il a été répondu aux questions suivantes posées par la commission et le présent compte-rendu constitue le reflet fidèle des réponses apportées.

D'une manière générale (et en dehors de toute possibilité de contrôle sur l'affectation des produits et charges), les montants globaux présentés des produits et charges sont proches des prévisionnels avec :

- une orientation marquée (12 400€) en faveur de l'environnement (achat de matériel pour la lutte contre les incendies avec participation de RCs ;
- une charge au bénéfice de l'association IRL pour un montant de 4235 € représentant la participation à 3 séminaires regroupant 40 jeunes et 70 rotariens
- 2250 € en faveur de polio + / prévu 15 000€,
- 25 000€ en dotation Fondation / prévu 12 000€,
- 13 750 € bourse Henri Sabourin :prévu 10 000€ (il convient de veiller au remboursement des prêts effectués au profit de certains RCs),
- 24 935 € Conférence de district /Prévu 17 000€,

- 7141€ Convention internationale /prévu 5000€,
- 19 936€ RCMS dont participation des Rotary Clubs,
- 11 471€ (commission effectif) **pour un solde de + 1 membre** (2258 membres à 2259 membres)
- Effectif Rotaract (incertain) 65 ou 70,
- Etc.

En conclusion :

- Le quantitatif global (produit -charge) est semblable au prévisionnel.
- La commission de finances n'ayant pas le rôle de commissaire aux comptes, cette analyse ne peut constituer un audit et ce, pour les raisons avancées supra.

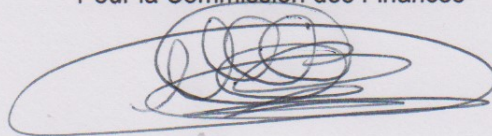
En conséquence, il est indispensable que :

- la commission des finances soit en mesure de « *contrôler le fonctionnement des fonds du district et l'utilisation des fonds de réserve* » conformément à l'article 8-al1, des statuts du district ; afin que soit garanti « *le respect de la règle de séparation des fonctions ordonnateur/comptable* » conformément à l'article 1.1-al 2 du Règlement Intérieur des statuts de l'Association des Rotary Clubs du District 1690 du Rotary International.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le 09 novembre 2023

Pour la Commission des Finances



Le Président : Jean-Paul NOUHAUD